

FICHE TECHNIQUE

PANNEAUX PASSIV OUATECO

ISOLANT THERMIQUE ET ACOUSTIQUE

ISOLANT ACOUSTIQUE 43Db en 45mm



FORMATS PANNEAUX :
1200 x 600 mm

200 mm/R de 5,26
145 mm/R de 3,90 80 mm/R de 2,16
120 mm/R de 3,24 60 mm/R de 1,62
100 mm/R de 2,70 45 mm/R de 1,22

R = résistance thermique

C'est mieux d'élever vos enfants dans du coton, que dans du verre, non ?



Écologique



Régulateur d'Humidité



Anti-allergique



Respirant



Résistant au Feu



Isolant Performant



Isolant Acoustique



Économique

www.ouateco.com



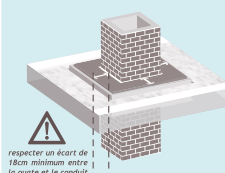
Ouateco

Rue du Pays d'Orthe - Zone Atlantisud
40230 Saint-Geours-de-Maremne
TEL. : 00 33 (0)5 58 57 05 15

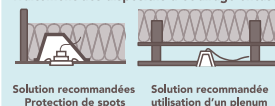


Isolant « responsable »	Fibres coton et textiles recyclées issues du territoire Nouvelle Aquitaine
Composition	88% de fibres textiles recyclées à majorité coton 12% de liant polyester
Utilisation en isolant	Faux plafonds, planchers, toitures, rampants, isolation murs, cloisons
Conditionnement	Panneau 1200 x 600 mm Palette de 1200 x 1200 mm Stockage à l'abri des intempéries
Densité	30 kg/m ³
Conductivité thermique	0.037 W/m.K de 45 à 145 mm 0.038 W/m.K à 200 mm (Laboratoire Cofrac) Acermi en cours N°24/192/1680
Agrément	Norme NF EN 12667
Réaction au feu	E
Étiquetage COV	A +
Tests fongiques	Classement 1
Protection / Sécurité	

PANNEAU PASSIV OUATECO				
R m ² . K/W	λ W/m.K	Épaisseur	Densité de mise en œuvre	Tassement
3,9	0,037	145	30 kg/m ³	SH0



Traitement des dispositifs d'éclairage encastrés



Solution recommandée : Protection de spots

Solution recommandée : utilisation d'un plenum



Solution recommandée : éclairage sous le plafond

PRECAUTIONS D'UTILISATION

Écarts au feu : Tout élément dégageant de la chaleur (spots, conduits de fumées ou hottes d'aspiration, VMC, bobines, transformateurs, moteurs, lampes) doit rester distant de l'isolant de 18 cm.

Prévoir des coffrages autour de ces éléments respectant les règles en vigueur. Ces coffrages peuvent être réalisés avec des plaques de plâtre M0 ou des briques isolantes d'une hauteur de 20% au-dessus de la hauteur d'isolation prévue.

Il n'est pas permis d'installer dans l'épaisseur de l'isolation à réaliser tout matériel électrique susceptible de créer une source de chaleur (spots, transformateurs, vmc, bobines, moteurs, lampes) CF Norme NF C15-100.

En présence de spots, il convient d'utiliser un plénum dans lequel le spot sera encastré afin de ne pas être en contact avec la ouate ou une protection étanche conforme (CPT 3693 du 26/02/2015) résistante à une température de 150°.

Canalisations électriques : il faut s'assurer que les canalisations électriques posées dans les vides de construction sont posées sous conduit non propagateur de la flamme (P).

Dans tous les cas de figures, il est impératif pour le traitement des conduits de fumées de respecter la Norme NF DTU 24.1 et pour le Traitement des dispositifs électriques les DTU 70-1 et 70-2.



PROTECTION SECURITE
Il est recommandé une ventilation adéquate du chantier

